

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Band: 57 (1928)

Heft: 12

Artikel: M. le Consieller d'État Python : le collège St-Michel et l'enseignement moyen supérieur

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039057>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation
ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique*, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N^o du 1^{er} doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent et ceux qui sont destinés au N^o du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à *M. L. Brasey*, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg. Compte de chèque II a 153.

Le *Bulletin pédagogique* et le *Faisceau mutualiste* paraissent le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du *Bulletin* et 5 du *Faisceau*.

SOMMAIRE. — *M. le conseiller d'Etat Python et l'enseignement secondaire.* — *Méthode de composition dans les cours supérieurs et les écoles secondaires.* — *Un livre utile.* — *Bibliographies.* — *Nominations au 25 septembre.* — *La prolongation du temps des études à l'Ecole normale.* — *Communication de la Direction de l'Instruction publique.* — *Société des institutrices.*

M. LE CONSEILLER D'ÉTAT PYTHON

LE COLLÈGE ST-MICHEL ET L'ENSEIGNEMENT MOYEN SUPÉRIEUR

« La prédestination de l'enfant, c'est la maison où il est né ; son âme se compose des impressions qu'il y a reçues. Le regard de notre mère est une partie de notre âme qui entre en nous par nos propres yeux. »

Cette réflexion de Lamartine pourrait servir d'épigraphe à l'ultime chapitre de mon étude sur l'action scolaire de M. Python. Au déclin de l'âge, alors que la maladie avait restreint sa faculté d'agir sans limiter son pouvoir de penser, le vénéré magistrat, évoquant le passé, se plaisait à en voir surgir l'énergique visage d'une mère vaillante sous l'égide de laquelle il se préparait aux grandes tâches futures ; il se rappelait ses conseils et admirait la haute sagesse qui la portait à se confier à l'enfant, puis au jeune homme, dans les communes traverses de leur existence. A son tour, l'homme d'Etat s'ouvrira avec un égal abandon à ses concitoyens quand le moment arrivera

de créer ces œuvres dont nous avons raison d'être fiers. En gardant de sa mère une mémoire fidèle, il ne la séparait pas de sa tante, M^{lle} Elisa de Castella ; car toutes les deux, bien que de tempérament opposé, avaient exercé sur son âme une heureuse influence en lui inculquant, l'une son activité, sa droiture, l'autre cette exquise urbanité, vertu d'ancien régime peut-être, mais combien capable d'atténuer certains préjugés de caste, fussent-ils tenaces à braver les conditions changeantes de la vie.

L'image du foyer paternel n'eut guère le temps de s'incruster dans le souvenir de l'enfant ; il y restera, cependant, la silhouette d'un modeste village qui ne mire plus ses humbles façades dans les flots moins distants du beau lac d'autrefois. Il est, par contre, une maison, — le Collège Saint-Michel, — qui viendra s'y graver en profond relief. N'a-t-elle pas été l'un des facteurs sinon de cette prédestination rêvée par le plus harmonieux des poètes, du moins de la vocation si féconde de M. Python parmi nous ? Qui donc l'a décrit naguère dans un rôle d'interprète de traditions séculaires assez mûres, partant, pour s'affirmer en votes à jamais fameux ? Il eût été moins fantaisiste de reconnaître qu'il avait mieux compris que ses devanciers l'histoire de notre passé et que, tout ce qu'il devait à l'ascendance, à l'éducation familiale comme aux leçons de Saint-Michel : son courage et sa persévérance, sa confiance en l'avenir, son esprit méthodique et novateur, il l'appliquera bientôt à réaliser des projets qui ne tarderont pas à rencontrer le succès. D'autres, avant lui, ont entendu la voix des générations proclamant le besoin d'une école supérieure pour la Suisse catholique ; aucun d'eux n'a osé envisager la solution pratique d'un problème aux données simples et complexes à la fois, puisqu'il s'agissait de « faire beaucoup de choses avec peu d'argent » et de provoquer chez un petit peuple un élan capable de durer et une collaboration plus honorable qu'effective.

Ce sera toujours la gloire du Collège d'avoir formé des hommes instruits, animés d'une foi vive et d'un patriotisme sans alliage. Il en viendra encore en ces lieux illustrés par un saint, qui prendront des résolutions fortes et composeront cette élite sur laquelle s'appuyera le pays. Mais en nous remémorant M. Python, sa noble carrière, ses entreprises hardies, nous redisons volontiers : « Ses pareils à deux fois ne se font point connaître » et, à citer ce vers du Cid, nous entendons n'affaiblir aucun mérite ni contester le moindre service rendu aux causes qu'il a si bien servies.

Alors, à quoi bon feuilleter les catalogues du Collège et tenter, après plusieurs, une biographie du défunt ? Qu'il suffise de rappeler que, ayant suivi les cours de l'antique école de droit, le brillant élève de Saint-Michel entra dans la magistrature comme président du tribunal de la Sarine, où, bien vite, saura le découvrir la faveur de ses concitoyens. L'appel de M. Python au Gouvernement était attendu par le canton qui en manifesta un joyeux enthousiasme.

Au soir de cette journée, relate la presse du temps, des feux s'allumèrent sur nos monts et des détonations de mortiers soulignèrent l'événement. Dans la capitale, le nouveau Conseiller d'Etat fut l'objet d'une ovation devant son domicile de la rue des Chanoines ; au Cercle catholique, il reçut les félicitations de M. Schorderet et, par la voix de M. de Montenach, celles de la Société des Etudiants suisses, dont l'élu avait été président central et au sein de laquelle il avait fourbi ses armes pour les luttes à venir. M. le chanoine Morel lui apporta l'expression de la sympathie des hôtes de la maison du bienheureux Canisius.

Oh ! cette maison, combien elle lui fut chère et que souvent il lui prouva son intérêt ! N'eût-il fait pour elle que d'en désigner le recteur, dans la personne de l'incomparable D^r Jaccoud, qu'elle devrait, — reconnaissante, — ne l'oublier jamais ! Reproduisons ici un passage d'article nécrologique où d'aucuns n'ont daigné découvrir que des impressions naïves de vieillard, alors qu'il respire la rude franchise de M. Jaccoud, sa manière un peu cassante de parler, enveloppée de bonhomie et relevée, çà et là, d'une pointe d'humour.

« En mettant au Collège comme recteur celui qui y est resté trente-cinq ans, lit-on sous sa signature, dans le *Bulletin pédagogique*, le Directeur de l'Instruction publique avait affaire à un homme ayant des idées et, comme on dit, une tête ; et lui qui avait aussi et au plus haut degré une tête et des idées, il allait au-devant de difficultés considérables. Cependant, tout se passa dans le plus grand accord et l'on marcha la main dans la main sans que jamais le moindre incident ne surgît. Le mérite de cette harmonie revient à M. Python qui, ayant accordé sa foi entière au Recteur, lui laissa une grande initiative dans toutes les questions intéressant les études. Cette initiative fut telle, ajoute M. Jaccoud, qu'on a pu parler sans exagération d'une autonomie accordée au Collège. »

N'est-ce pas, en définitive, l'existence du Recteur défunt qu'il faut connaître pour définir la part du Directeur de l'Instruction publique dans cette gestion du Collège dont on a critiqué parfois le caractère trop intangible ? N'y verrions-nous pas un nouveau et merveilleux effet d'une confiance loyalement prêtée à qui en était digne ? Ah ! comme elle était bien placée et avec quelle assurance le D^r Jaccoud avouera, plus tard, que les années où s'exerça, au Collège, l'action conjuguée de ces deux amis furent fécondes et heureuses.

Pour l'instant, deux éléments retiendront l'attention de qui voudra revivre cette ère d'entente cordiale qu'aucun nuage n'a troublé. A l'occasion de l'Exposition nationale de 1914, M. Jaccoud rédigea une monographie monumentale du Collège Saint-Michel, formant la plus riche mine de renseignements et de souvenirs qu'il soit possible de consulter sur la maison du P. Canisius. Elle fut remarquée si tant est qu'on ait observé quelque chose en cette « foire suisse »,

dont les débuts coïncidèrent, hélas ! avec la déclaration de guerre. L'autre source documentaire est la série des 35 rapports présentés par le Recteur lors des séances finales de son établissement. M. le professeur Charpine, l'un des plus fins lettrés qu'ait comptés le corps enseignant du Collège, admirait ces comptes rendus, en louait la belle ordonnance et cette unité qui nous les montre, aujourd'hui comme hier, « tous semblables et nullement pareils » en leur étonnante variété. En effet, la statistique des élèves exceptée, le Recteur ne se répéta jamais ; il excellait à rajeunir son sujet afin qu'il ne produisît pas l'impression du rabâché. Il savait rester vivant, actuel, primesautier ; il ménageait à tous une part d'éloge en masquant son intervention si prudente, voire si pédagogique, quel qu'ait été le sentiment qu'il nourrissait à l'endroit des pédagogues et de la pédagogie. Le Directeur de l'Instruction publique ne tenait point rigueur au Recteur de ses boutades contre la pédagogie qu'on appliquait, au reste, à Saint-Michel dans une mesure aussi opportune qu'éclairée. Il est arrivé à M. Jaccoud de s'intéresser à des pédagogues de carrière, de discerner même parmi eux de futurs professeurs qui ont bien mérité du Collège et dont l'un, M. Chaney, est resté au nombre de ses amis bien chers. Et ces désignations faites en marge de la coutume, M. Python les ratifiait avec empressement.

Si le Recteur disait avec fierté et affection : « Mon Collège ! » quand évoluaient sous ses yeux de nombreux élèves aux solennités de Saint-Michel, c'est parce qu'il jouissait de constater la considération que son établissement avait acquise dans l'opinion des familles. Aussi bien, fut-ce un bon jour que celui où il annonça à son chef hiérarchique que le millier était atteint ; et une joie semblable fit vibrer deux cœurs si désireux de renforcer à Fribourg ce caractère de ville d'études catholiques que notre cité doit garder précieusement. A la vérité, M. le Recteur aurait pu, à chaque rentrée, se répandre en doléances sur l'insuffisance des installations mises à la disposition d'une école qui n'a cessé de grandir, puisque l'effectif de l'ancien Collège (sections externes non comprises) comptait 406 élèves en 1906, 476 en 1910 et 524 en 1914, pour atteindre le beau chiffre de 561 en 1927. Reconnaissons que si l'on fut souvent parcimonieux, sur la colline de Belzé comme, d'ailleurs, partout dans notre canton, en matière d'édilité scolaire, c'est qu'on était bien obligé de le faire. M. Python en eut souci ; à tel point qu'en faisant décider la construction de la Bibliothèque et en offrant plus de jeu et d'espace à cet instrument de travail scientifique, neutralisé jusqu'en 1906, au deuxième étage d'une aile du Collège, il y rendait disponible un emplacement qu'on transforma bien vite en salles de classes. Le Recteur n'en est pas moins resté, jusqu'à sa démission, en face de la difficulté presque insoluble de loger tant d'élèves et tant de classes, difficulté qui n'a fait qu'empirer dans la suite.

Est-ce à dire que cette situation peu reluisante des moyens

matériels mis au service du Collège ait réagi sur la marche de l'établissement jusqu'à compromettre le succès de sa mission ? Le prétendre constituerait une injustice. C'est, au contraire, l'heure de montrer le Collège participant, sous l'égide de M. Jaccoud, au mouvement créé par M. Python pour faire de Fribourg un centre intellectuel. Que de faits intéressants seraient à noter qui ont ponctué cette période remarquable par les progrès de notre principal établissement d'instruction secondaire ! Bornons-nous à citer l'ouverture des sections externes, la réorganisation du gymnase allemand, la fondation de l'école commerciale, la réglementation du baccalauréat et la division des cours académiques du Lycée.

Non moins injuste est le reproche fait au Recteur, dans un écrit récent, d'avoir négligé le soin des bâtiments du Collège par dévouement pour l'Université. Le D^r Jaccoud qui porta un vif intérêt à notre *Alma mater* a pu écrire : « Pour nous maintenir à la suite du Directeur de l'Instruction publique, qui s'engageait résolument dans la voie du progrès sans se laisser arrêter par aucune objection, il n'y avait guère que la force même de cette idée de progrès que nous combinions avec notre patriotisme, notre attachement à la religion et la conscience de notre devoir d'hommes d'études ; mais c'était assez. Du commencement à la fin, le Collège fut pour cet ensemble d'œuvres dont l'Université marqua le point culminant. »

Qu'il y a loin, n'est-il pas vrai, de cette sereine sympathie, de ce précieux concours moral, à la prétendue abnégation du Recteur privant, en quelque sorte, sa propre maison et limitant ses dépenses au minimum pour que l'Université ait le moyen de se développer à l'aise en émergeant plus profondément au budget de l'Etat. Certes, une telle immolation n'eût pas été sans grandeur ; mais qui croira que le Directeur de l'Instruction publique ait ratifié ce sacrifice, lui qui, jusqu'à son dernier jour, voua un culte au Collège Saint-Michel ? Voilà bien un grief qui s'apparente aux critiques représentant les finances d'un petit pays compromises par le fondateur de l'Université ! La vérité n'est point là : sans même avoir compulsé les comptes, tout esprit loyal qui aura lu les chapitres précédents n'admettra pas la conclusion qu'on voudrait tirer du fait que la dotation du Collège en locaux n'a pas suivi, en son allure, l'accroissement de l'effectif scolaire.

Il y a plus : l'Intendance des bâtiments a constamment donné suite aux requêtes touchant l'entretien de cette aile du Collège dénommée le gymnase, qui est à la charge de l'Etat et M. le conseiller Python se fit un devoir d'appuyer toutes ces sollicitations. Si, récemment, on a rendu aux façades leur riche caractère originel produisant l'ensemble si harmonieux d'autrefois, c'est en recourant à la voie d'un emprunt dont le fonds du Collège, et non l'Etat, assumera le service pendant plusieurs années. D'autre part, de prévoyantes réserves, constituées par M. le chanoine Pasquier, l'excellent

administrateur qui a présidé, durant de nombreux exercices, aux destinées de l'Internat et que M. Python fut toujours heureux d'encourager, vont permettre à cette annexe importante du Collège de voir bientôt le jour où elle s'installera dans un immeuble construit en vue du but poursuivi. Et le nouveau directeur de l'Instruction publique étudie avec le soin et la précision qu'elle réclame, la question si complexe de pourvoir nos institutions scolaires cantonales des locaux qui leur manquent encore. A son avis, la solution du problème doit être envisagée selon la formule heureuse adoptée par son prédécesseur, c'est-à-dire régler la couverture des dépenses édilitaires en perspective sans emprise sur les budgets de l'Etat.

Une dérogation, cependant, a été apportée à cette pratique dont nos finances se sont si bien trouvées. M. Python avait fait à la députation fribourgeoise la proposition de racheter l'immeuble bâti après 1904 pour les classes du pensionnat de la Villa St-Jean, en conformité d'une convention spéciale. La commission qui rapporta sur cet objet était présidée par M. Dinichert, député du Murtenbiet. L'honorable représentant du Lac découvrit alors que le directeur du pensionnat, M. l'abbé Kieffer, et plusieurs de ses collaborateurs étaient d'origine alsacienne. « A tous les cœurs bien nés, que la patrie est chère ! » se dit-il en véritable enfant de l'Alsace et sa conclusion favorable à l'opération trouva l'agrément du Grand Conseil. Ne serait-ce point le cas de rappeler, maintenant, l'arrivée à Fribourg de membres de la Société de Marie qui trouvèrent un sûr asile sur le sol hospitalier de Nuithonie et fondèrent, à l'ombre du vieux Collège, cette section d'enseignement secondaire français que le Père Canisius eût béni lui qui était un apôtre et un saint. Recevant les représentants des exilés, MM. Guéhlinger et Cousin, le Directeur de l'Instruction publique leur soumit une combinaison aux termes de laquelle serait rattaché au Collège leur pensionnat de la Villa St-Jean, mais avec la réserve expresse que les étudiants fribourgeois n'y seraient admis qu'avec le consentement du Recteur. Etendue, dans la suite, aux autres pensionnats externes du Collège, à St-Louis, à Bertigny, à St-Pierre, cette réserve ne donna lieu jamais à la moindre difficulté. Bientôt les quatre sections externes virent se multiplier leurs élèves. C'est au point que, en 1914, elles en comptaient près de 600 qui, ajoutés à l'effectif de l'ancien Collège, portèrent à 1,200 le total des étudiants groupés, à Fribourg, sous le vocable de « Collège cantonal de St-Michel ». Viennent des temps plus propices et les sections externes reverront leur contingent d'avant-guerre pour le plus grand bien des intérêts économiques et du renom de notre cité.

A son tour, le couvent des Cordeliers offrira son aide à M. le conseiller d'Etat Python en ouvrant un pensionnat pour les élèves fribourgeois et suisses qui ne pouvaient trouver asile à l'internat central de St-Michel. Cette nouvelle annexe rappelle par son nom de « Pensionnat du Père Girard », le savant religieux dont l'hono-

rable magistrat défunt s'était efforcé de remettre en honneur les éminents mérites pédagogiques ainsi que sa méthode éducative de langue maternelle.

Parallèlement à la réorganisation du baccalauréat au Collège, le Directeur de l'Instruction publique a tenu à donner à l'opinion féminine la satisfaction qui s'imposait à l'endroit des études supérieures pour les jeunes filles. Ce progrès rentrait, au reste, dans son plan de montrer que les catholiques ne se laisseront plus distancer sur aucun terrain, même sur celui de l'éducation de la femme. Mais comment obtenir ce résultat sans mettre à contribution le trésor public ? En faisant appel à des instituts voués aux tâches de l'enseignement qui, on le sait, ne refusèrent jamais à M. Python leur concours actif et désintéressé. Ce sera d'abord l'antique monastère de Ste-Ursule qui acceptera la mission d'organiser une école supérieure de commerce pour les jeunes filles, de la pourvoir de locaux appropriés et prendre à sa charge les autres frais de l'établissement hormis les honoraires des professeurs externes qui sont couverts dans la proportion de 2 à 1 par le canton et la Confédération. Et voilà une institution qui ne coûte que 12,000 fr. par an à l'Etat, qui compte 120 élèves réparties dans ses quatre années d'études et qui présente de nombreuses candidates bien préparées aux examens du baccalauréat ès sciences commerciales.

Tout aussi empressée fut la collaboration demandée à la congrégation des Sœurs théodosiennes de Menzigen qui a institué, près son établissement du boulevard de Pérolles, — l'Académie Ste-Croix, — un gymnase avec lycée. Cette école se passe des faveurs de l'Etat tout en remplissant excellemment son but, puisque, seule en Suisse catholique, elle a été reconnue par l'autorité fédérale comme établissement apte à délivrer des certificats de maturité. Les fruits de cette institution ne se sont point fait attendre ; le « Lycée cantonal des jeunes filles » prospère et déjà, à lire la « monographie sur les études féminines universitaires » publiée sous le couvert de la « Saffa », plusieurs de ses lauréates ont affronté avec succès les examens de licence et de doctorat.

Mais, en ville qui s'intéresse aux diverses manifestations de la pensée, des lettres, des sciences et des arts, Fribourg ne pouvait ignorer l'enseignement musical. Si méritoire qu'ait été jadis l'Ecole Vogt fondée par l'initiative privée, elle ne contentait que partiellement les familles et les dilettanti de la musique. MM. Edouard Favre, ancien professeur au Collège et aujourd'hui chef de l'orchestre d'Interlaken, M. Adolphe Eggis, banquier, et M. Charles Delgouffre s'en vinrent un jour, à Fillistorf, exposer au Directeur de l'Instruction publique la possibilité d'ouvrir une école de musique. Fortement encouragés par M. Python, les trois initiateurs jetèrent les bases de notre Conservatoire que l'Etat logea dans un de ses immeubles et dota d'un subside annuel de 4,000 fr. Il vient de publier son vingt-

cinquième rapport annuel et sous la direction de M. le professeur Paul Haas et le contrôle d'une commission que préside M. l'abbé et professeur Bovet, il oublie les orages du début et s'en va, toutes voiles dehors, vers un réjouissant avenir.

Ne rappellent-elles pas ces trois institutions, dans les arrangements qui présidèrent à leur naissance, ce « leit motiv » vainqueur de M. Python fondant l'Université sans mettre à contribution les finances cantonales ? Il est équitable de s'en souvenir : que peut-on faire de mieux que de créer des établissements d'instruction et d'éducation, que d'en assurer la pérennité sans exiger de lourds sacrifices de la part de la collectivité ? Mais, en remplissant ce noble but, notre animateur scolaire pendant quarante ans a été plus utile en apportant à notre Etat, à qui il ne réclama que le strict nécessaire pour ses entreprises, des ressources considérables qui n'eussent point été constituées si la création de l'Université n'en avait procuré l'occasion. Ce seul service suffirait à garder à jamais le nom de M. Python dans le souvenir reconnaissant de ses concitoyens.

E. G.

Méthode de composition

dans les cours supérieurs et les écoles secondaires.

Les trois phases de la composition.

La première phase : la recherche et le choix des idées, SUPPOSE UN SUJET BIEN DÉLIMITÉ.

La deuxième phase : le classement des idées, SE FAIT SOUS LA CONDUITE D'UNE IDÉE DIRECTRICE.

La troisième phase : l'expression des idées, cherche A PRODUIRE UNE IMPRESSION, CRÉER DES IDÉES AU MOYEN DES TERMES PROPRES.

Première phase.

La recherche des idées. — Le cerveau de l'élève n'est pas un casier à fiches d'où l'on peut tirer sur commande les matériaux ordonnés en vue d'une rédaction : c'est, au contraire, un chaos d'observations, de souvenirs, d'images et d'idées. Notre première tâche est donc de débrouiller ces éléments, ces pensées.

Voici comment on procède :

1^o UN SUJET BIEN PRÉCIS, BIEN DÉLIMITÉ ÉTANT DONNÉ, L'ÉLÈVE DOIT SE RECUEILLIR, Y SONGER PENDANT CINQ, DIX OU QUINZE MINUTES, NOTER BRIÈVEMENT SUR UN PAPIER TOUT CE QUI TOUCHANT DE PRÈS OU DE LOIN AU SUJET LUI A PASSÉ PAR LA TÊTE.